



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DISTRICT de MOSELLE

- Réunion classement. *(par telephone)*

Réunion Plénière : du 05 Septembre 2024

Présidence de séance : M. André PETTE.

Présents : Michel GOTTE , Michel WIRIG, Patrice Krieg, Sebastien WICKER

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS

Niveau T 4

Audun le Tiche : stade Pierre Fauchère -nni- 57 038 01 01

AOP du

Echéance du : 22.08.2024

niveau T 5

Aumetz : stade Jean Marie Goriseck -nni-- 57 041 01 01 01 01

AOP du : 24.09.2003

Echéance du : 06.09.2024

Niveau T 5

Feves Semecourt : stade municipal 1 -nni- 57 211 01 01

AOP du : échéance du :

Echéance du : 06.09.2024

Niveau T 5

Reclassement à la demande de la commune

Richemont : stade municipal -nni—57 582 01 01

AOP du

Niveau T 5 syn

Feves Semecourt : stade municipal 2 -nni- 57 211 01 02

AOP du : échéance du :

Echéance du : 28.08.2024

Niveau T 6

Hauconcourt : stade de la Moselle -nni- 57 303 01 01

Echeance du : 03.11.2024

Niveau Foot à 8 syn

Audun le Tiche : stade Julien Darui -nni- 57 038 01 02

Tests de conformités (tests d'essais) du :08.08.2024